

■ **La joie des pierres, Hans-Ulrich Egger**, à Syens, CH-550-1030079-6, en faillite, commerce et distribution de pierres semi-précieuses et objets de décoration (FOSC du 25.09.2007, p. 14/4125744). La procédure de faillite ayant été clôturée le 2 juin 2008, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément à l'art.159, al.5, let.b ORC.

Registre journalier no 7010 du 10.06.2008
(04523484 / CH-550.1.030.079-6)